

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SERCHES DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vendredi vingt-trois septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Serches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de Serches, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 septembre 2011

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7

Présents : Mesdames KASPRZAK Bernadette, LEVEQUE Laurence, SANNER Anne, BISTER Geneviève
Messieurs ROBERT Bruno, LACROIX Daniel, POULET Romaric,
Absents excusés : Mesdames NAVAL Brigitte, FERTE Marie-Pierre, Monsieur WILLIATTE Gonzague
Retardé 20h45 Monsieur TASSIN Patrick

Ordre du jour :

- 1 – Travaux de rénovation de l'éclairage public par la SICAE
- 2 – Subvention versée à l'association « Les Renards en fête »
- 3 – Décision modificative (subvention aux personnes de droit privé) - supprimé
- 4 – Régie de recette : vente de cartes postales et vente de place de concert
- 5 – Travaux d'entretien des bâtiments communaux
- 6 – Suivi des travaux de couverture du chœur de l'église
- 7 – Opération Brioche 2011 – APEI de Soissons
- 8 – Repas des Anciens
- 9 – Informations diverses
- 10 – Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Laurence LEVEQUE

Vote pour le secrétaire de séance : Nombre de votants : 7

Pour : 6 Contre : Abstention : 1

Arrivée à 20h45 de Monsieur TASSIN Patrick

1– Travaux de rénovation de l'éclairage public par la SICAE

Le conseil municipal accueille Monsieur Virgil LANGINER, technicien à la SICAE de l'Aisne, invité par le maire pour présenter les travaux à envisager sur l'éclairage public.

Après une visite du territoire de la commune, il ressort que 33 lampes seraient à changer à l'échéance 2015, car les ampoules de couleur blanche ne seront plus autorisées.

Les changements de lampes seront à programmer sur les 5 prochaines années.

Actuellement, la mairie dispose de 4 lampes se trouvant au grenier, celles-ci pourraient être installées cette année. Le coût de l'installation est de 711.13 €. La dépense serait à payer en section de fonctionnement, réparation, ne pouvant donc bénéficier d'aucune subvention.

Monsieur LANGINIER précise également que l'augmentation du prix de l'éclairage public sera d'environ 20%.

Une étude a également été menée sur l'économie qui pourrait être faite en raison d'une coupure de l'éclairage public la nuit,

Cette coupure est facilement envisageable sur la rue principale qui dispose d'une installation en partie récente suite aux travaux d'enfouissement, une horloge astronomique étant déjà en place .

Les hameaux devraient faire l'objet de travaux plus importants et notamment de Dhuizy, où le coffret électrique a été jugé vétuste. Enfin pour que ces travaux soient subventionnés, l'USEDA souhaite que les lampes soient remplacées.

Pas de délibération

2 – Subvention versée à l'association « Les Renards en fête »

24/2011

L'association « Les Renards en fête » a organisé une brocante le 15 mai 2011. L'occupation du domaine public par les participants a rapporté 108 € à la régie de recettes communale. Madame le maire propose de reverser cette somme sous la forme d'une subvention à l'association organisatrice.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré à 8 voix pour, accepte la sollicitation de subvention

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

3 – Décision modificative (subvention aux personnes de droit privé)

Annulée

4 – Régie de recette : vente de cartes postales et vente de place de concert

25/2011

Le Maire propose au conseil municipal de modifier la délibération du 23 septembre 2008 relative à la régie de recettes, et d'y ajouter les encaissements des produits suivants :

- vente de cartes postales : 0,50 €
- encaissement des ventes de places de concert
- souvenirs de Serches, pin's ... 1€50

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'ajout des encaissements des produits suivants :

- souvenirs de Serches, pin's : 1,50 €
- vente de cartes postales : 0,50 €
- encaissement des ventes de places de concert

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

5 – Travaux d'entretien des bâtiments communaux

Madame le maire propose des travaux d'entretien sur les toitures des bâtiments communaux suivants :

- salle des associations, remplacement de gouttières : 549€
- salle communale demoussage du toit, descente de gouttières bouchées : 249€
- remplacement de gouttière à l'annexe de la cuisine : 1036€
- bâtiment du cimetière, remplacement de toiture 934€

Pour un montant total de 2769.82 euros.

Devis proposé par l'entreprise Antoine Dapolito d'Acy, auto entrepreneur, non assujetti à la TVA.

Les travaux de couverture du bâtiment du cimetière sont sujet à une demande de déclaration préalable, en raison du changement des tôles et de leur couleur.

Ces réparations sont des dépenses de fonctionnement.

Pas de délibération.

6 – Suivi des travaux de couverture du chœur de l'église

Monsieur Nicolas Dehu, architecte du patrimoine, a commencé les relevés sur l'église le 22 septembre. Le permis de construire pourrait être déposé fin novembre et les travaux commencés début 2012, après le MAPA.

La dernière réfection datant de 1923.

7 – Opération Brioche 2011 – APEI de Soissons

L'opération Brioche se déroulera les 8 et 9 octobre 2011. Laurence Lévêque est chargée d'organiser cette journée auprès des collecteurs, les personnes qui distribueront les brioches comme les années précédentes sont : Mesdames Brigitte NAVAL, Marie-Pierre FERTE, Messieurs Romaric POULET, Patrick TASSIN et Daniel LACROIX

8 – Repas des Anciens

Dimanche 16 octobre. Personnes du conseil présentes :

Madame Le Maire, Monsieur Daniel LACROIX, Madame Laurence LEVEQUE

Les invitations seront distribuées aux personnes de plus de 65 ans la semaine prochaine.

9– Informations diverses

Proposition de régisseur suppléant voire supplémentaire

- 1/ Il serait souhaitable que Madame Céline HULEUX, secrétaire de Mairie, puisse être nommée régisseur en raison de la possibilité de recevoir des fonds lors des permanences pour la location de salle, la vente des tickets de TAD, et en l'absence du régisseur principal.
- 2/ Le journal de Serches : courant octobre.
Idées d'articles
Rappel de l'intervention de ce soir de la SICAE
Travaux du chœur de l'église
- 3/ Les nouveaux extincteurs ont été posés à l'atelier, au 1^{er} étage de la mairie et à l'église par la société SIFFRAP.
- 4/ La Mairie a réceptionné une facture de 124 € d'un vétérinaire de Soissons pour les soins donnés à un chat, qui a été mordu par un chien et pour lequel les pompiers sont intervenus suite à l'appel d'un particulier.
- 5/ Des travaux de voirie prévus en octobre. Une demande auprès de la voirie départementale pour changement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération et remise d'un panneau au croisement Couvrelles, Ciry, Serches et remplacement d'un panneau ayant disparu a été effectuée. Ainsi qu'une demande de rebouchage des trous.
- 6/ Les journées européennes du patrimoine à l'église:
Visite de 6 personnes samedi et 30 personnes dimanche.
Le concert de Jazz était très réussi. 55 personnes y ont assisté dont des jeunes. La majorité de participants étaient des Serchois.
- 7/ Un arrêté du maire pour suppression de la fête communale le Week-End du 24 & 25 septembre a été adressé en sous-préfecture,
Le concours de boules et de tir organisés par les Renards en Fête aura bien lieu ce même week-end. La messe du lundi maintenue cimetière sera suivie d'un vin d'honneur.

10 – Questions diverses

Aucune question à l'ordre du jour

Levée de la séance à 23H00

Les Membres

Le Maire